

Communiqué

19 Novembre 2012

Augmentation de l'éco contribution sur les films plastiques agricoles

41.500 tonnes de films plastiques usagés ont été collectés et valorisés par Adivalor durant la dernière campagne, soit 61% du gisement cible. Ces résultats sont en ligne avec l'objectif visé d'un taux de collecte de 75% en 2015, demandé par les professionnels et les pouvoirs publics.

Le montant de l'éco contribution APE, prélevée sur chaque tonne de films plastiques neufs mis en marché sur le territoire métropolitain s'est élevé à **50 €/t pour les années 2011 et 2012**, pour toutes les classes de films.

L'augmentation des volumes de FAU collectés (46.000 tonnes prévus en 2013, + 60% par rapport à 2010) et **la fin des aides publiques** (1 250 000 € d'aides versées par l'ADEME de 2009 à 2012) expliquent **l'évolution de l'éco contribution**.

Tenant compte de l'analyse des coûts réalisée par ADIVALOR sur les 145.000 tonnes de films collectés depuis 2009, **le montant de l'éco contribution sera différent par type de films**. Le barème proposé se rapproche progressivement des coûts réels de gestion de chaque type de films agricoles en fin de vie.

- **L'éco contribution sur les films d'élevage** (ensilage, enrubannage) est portée à **65 €/tonne**.
- **Pour les films de maraîchage**, le montant sera compris **entre 60 et 130 €/tonne**, selon le type de film : le niveau de souillure, qui peut atteindre voire dépasser 70%, rend coûteux le traitement avant recyclage. Pour ces films, les travaux de recherche pilotés par ADIVALOR, dans le cadre du projet collaboratif RAFU, progressent : amélioration des techniques de dépose, mise au point de nouveaux procédés de nettoyage, optimisation des conditions de recyclage.

- Pour l'année 2013, le nouveau barème s'appliquera au 1er Janvier 2013 :

Catégorie	Barème €/tonne de film neuf
Films d'élevage (ensilage & enrubannage)	65 €
Films de serres et grands tunnels	60 €
Films de semi-forçage	65 €
Films de paillage (clairs & couleurs)	90 €
Films Carotte & asperges (Landes et Gironde)	130 €

Contacts :

Comité français des Plastiques en Agriculture.

Bernard Le Moine: 06.28.05.24.38 b.lemoine@plastiques-agriculture.com